

PV du Conseil Municipal du 17/12/2022 à 11h

Présents : François ARCANGELI, Michèle ARCANGELI, Philippe BUSSIÈRE, Jean CAZES, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Jean-Paul ESTRADE, Colette FABRE, Jacques FONTAS, Michel MATHIEU, Johan PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Philippe BUSSIERE est désigné secrétaire de séance.

1. Validation Procès Verbal conseil municipal du 2 décembre 2022

Adopté à l'unanimité. M. ARCANGELI et M. PRADERE signent le PV. Il sera affiché au tableau d'affichage à l'intérieur de la Mairie.

2. Election du Maire

M. François ARCANGELI cède la présidence du Conseil à M. Jean-Paul ESTRADE, doyen du Conseil. M. Johan PRADERE, benjamin du Conseil, est désigné assesseur.

M. Jean CAZES se déclare candidat.

Il est élu Maire à l'unanimité.

3. Choix du nombre d'adjoints

M. le Maire propose deux adjoints.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Election des adjoints

M. François ARCANGELI se porte candidat au poste de premier adjoint.

Il est élu à l'unanimité.

M. Philippe BUSSIERE se porte candidat au poste de deuxième adjoint.

Il est élu à l'unanimité.

Le prochain conseil aura lieu samedi 24 décembre à 11h. Fin du Conseil 11h45.

Le Maire
Jean CAZES

The block contains a handwritten signature of Jean CAZES in blue ink, which is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text "VILLE D'ARBAS" at the top and "Haute-Garonne" at the bottom.

Le secrétaire
Philippe BUSSIERE

The block contains a handwritten signature of Philippe BUSSIERE in blue ink.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 17/12/2022 à 11h

Présents : François ARCANGELI, Michèle ARCANGELI, Philippe BUSSIÈRE, Jean CAZES, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Jean-Paul ESTRADE, Colette FABRE, Jacques FONTAS, Michel MATHIEU, Johan PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Philippe BUSSIÈRE est désigné secrétaire de séance.

1. Validation Procès-Verbal conseil municipal du 2 décembre 2022

Adopté à l'unanimité. M. ARCANGELI et M. PRADERE signent le PV. Il sera affiché au tableau d'affichage à l'intérieur de la Mairie.

2. Election du Maire

M. François ARCANGELI cède la présidence du Conseil à M. Jean-Paul ESTRADE, doyen du Conseil. M. Johan PRADERE, benjamin du Conseil, est désigné assesseur.

M. Jean CAZES se déclare candidat.

Il est élu Maire à l'unanimité.

3. Choix du nombre d'adjoints

M. le Maire propose deux adjoints.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Election des adjoints

M. François ARCANGELI se porte candidat au poste de premier adjoint.

Il est élu à l'unanimité.

M. Philippe BUSSIÈRE se porte candidat au poste de deuxième adjoint.

Il est élu à l'unanimité.

5. Interventions

M. Jacques FONTAS félicite Jean CAZES de son élection en tant que maire et François ARCANGELI et Philippe BUSSIÈRE de leur réélection en tant qu'adjoints.

Il demande à ce que cette nouvelle mandature soit placée sous le signe d'une meilleure communication du conseil avec les habitants. Il cite deux exemples, celui de la rénovation du pré-commun pour laquelle les plans et photos présentés lors du conseil du 2 décembre pourraient être rendus publics et celui des PV et compte rendus du conseil qui doivent être rendus publics sur le site municipal, ce qui est de nouveau le cas.

M. Jean CAZES confirme qu'il s'agit d'un axe de progrès pour le conseil.

M. Jacques FONTAS rend hommage à M. Gérard Dall'armi conseiller disparu il y a deux ans.

M. Jean CAZES remercie les membres du conseil de leur confiance, il mentionne l'évolution du rôle des conseillers et insiste sur la participation de chacun au sein de l'équipe. Il souhaite redynamiser la communication, favoriser l'échange et la concertation. Il remercie l'engagement citoyens des candidats à la dernière élection et engage les candidats malheureux à être porteur de projet.

Le prochain conseil aura lieu samedi 24 décembre à 11h. Fin du Conseil 11h45.

Le Maire
Jean CAZES

